630

N

NOTICE

SUR LES

LIMITES A BOIS

DE LA

RIVIÈRE BONAVENTURE

CANADA. PROVINCE DE QUÉBEC

QUEBEC
IMPRIMÉ PAR BELLEAU & Cie

1889


630
N

NOTICE

SUR LES

LIMITES A BOIS

DE LA

RIVIÈRE BONAVENTURE

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC

QUEBEC
Imprimé par Belleau & Cie
1889

LI

mes
dans
la P
com
au p
situ

blan
plie
sont

ses a
petit
facile
bassi
limit

PIN.—

EPINE

CEDRE

SAPIN.
MERISI

PEUPL

ERABL

NOTICE

SUR LES

LIMITES A BOIS DE LA RIVIÈRE BONAVENTURE

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC

Ces limites ont une étendue d'environ 400 milles carrés, ou, en mesure française, à peu près 100,000 hectares. Elles sont situées dans le comté de Bonaventure, sur la Baie-des-Chaleurs, la partie de la Province de Québec la plus rapprochée du continent européen, comme aussi des ports des Etats-Unis, sur l'Atlantique. C'est donc, au point de vue d'une exploitation européenne ou américaine, une situation unique.

Cette forêt est peuplée des essences suivantes: pin blanc, épinette blanche ou *white spruce* des anglais, cèdre blanc, merisier, sapin, peuplier-baumier, et un peu d'érable, de frêne et d'orme. Tous ces bois sont d'une belle venue, sains et gros. (1)

La forêt est arrosée, en tous sens, par la rivière Bonaventure et ses affluents : la rivière Creuse, la rivière Duval, la rivière Hall, la petite Bonaventure et le ruisseau Collin. L'exploitation est des plus facile. Les billots jetés à l'eau descendent seuls, jusque dans un bassin de 151 acres en superficie qui appartient aux possesseurs des limites, et qui se trouve à l'embouchure de la rivière, en dedans du

---

(1) EMPLOI DES BOIS PAR ESSENCE.

PIN.—Constructions navales, charpentes, machines et modèles de fonderie, moulures, menuiserie, meubles, carosserie, pavage, bardeaux.

EPINETTE (WHITE SPRUCE.)—Constructions navales, charpentes, menuiserie, instruments aratoires, voitures, parquets, bardeaux, lattes.

CÈDRE BLANC.—Constructions navales, charpentes, meubles, bardeaux, tonnellerie, dormants de chemins de fer, cuves de brasserie, pavage des rues, lattes.

SAPIN.—Charpentes, menuiserie, tonnellerie, pulpe à papier, pavage, bardeaux.

MERISIER BLANC ET ROUGE.—Meubles, instruments aratoires, machines, manches d'outils, marches et rampes d'escaliers, parquets, bobines.

PEUPLIER-BAUMIER.—Emballage, bobines, meubles, pulpe à papier très blanche, menuiserie.

ERABLE.—Meubles de luxe, parquets.

rivage de la mer, où ils peuvent être gardés en quantité considérable pour alimenter le ou les moulins à scies qui devront être construits sur le rivage, entre le bassin et la mer. Là aussi, se trouve une étendue de 16 acres de terre destinée à la construction de scieries, et pour chantiers à bois. La grève à l'eau profonde, sur une étendue de 150 acres, est de même la propriété des possesseurs des limites. C'est, justement, à cet endroit qu'on pourrait construire des quais, pour le chargement des navires, si besoin, quoique l'habitude soit de charger au large, avec des chalands, les navires étant aussi en sûreté que dans un port.

Il y a là une exploitation de très-longue durée et il est incontestable qu'avec une bonne administration on y ferait de très grands bénéfices. La quantité du bois est immense, c'est des millions et des millions de pieds cubes, de toutes les essences indiquées ci-dessus. En étendue, cette forêt seule représente la dixième partie des forêts de l'Etat en France, mais elle est bien plus riche en bois de commerce.

Cette forêt a été explorée à plusieurs époques, par des hommes compétents à plus d'un titre. Je crois que je ne puis mieux faire que de donner ici, des extraits de leurs rapports qui tous confirment la richesse de cette vaste forêt :

EXTRAIT *du Rapport de* M ALEXANDER MURRAY, *assistant Géologue Provincial, adressé* à W. E. LOGAN, *en 1844.*

" A la distance d'environ 6 lieues de son embouchure, la rivière " Bonaventure passe en pays plat, ou légèrement ondulé, produisant " le pin blanc, le sapin, l'épinette, le bouleau blanc et noir, le cèdre " et des variétés de frêne et d'orme, ces deux dernières essences en " petite quantité.

" Au-dessus de ces 6 lieues, le pays devient plus accidenté, à " mesure qu'on avance, le pin quoique encore abondant, diminue en " quantité et il est de dimension moindre que plus bas, en même " temps que le sapin et l'épinette, quoique en plus grande quantité, " sont aussi de moindre hauteur et grosseur."

Il est bon de remarquer que cette exploration a été faite il y a 45 ans, et que depuis, le bois a pris des proportions considérables.

EXTRAIT du *Rapport de* M. HENRY SULLIVAN, *Arpenteur Provincial, en 1873.*

" Les vallées sont bien boisées d'épinette, pin, sapin et peuplier, " et sur les montagnes c'est de l'épinette blanche, pin et merisier " blanc."

Parlant du grand cours d'eau de la partie ouest des limites, il dit :

" Ce dernier est presque aussi considérable que la branche prin- " cipale et est boisé d'épinette, sapin, cèdre, pin et peuplier."

" Le cèdre de la rivière Bonaventure mérite une mention toute " spéciale, car je n'ai encore rien vu, dans aucune partie de la Pro- " vince, pour l'égaler, soit en dimension, qualité ou quantité. Il y a " aussi beaucoup de pin, épinette, sapin et peuplier et suivant le " rapport des explorateurs et connaisseurs en bois qui ont visités les " sources des rivières Hall, Duval et Creuse, l'érable et le merisier " abondent dans ces localités."

EXTRAIT du *Rapport sur la Géologie de l'intérieur de la Péninsule de Gaspé, par* R. W. ELLS, M. A., *en 1883.*

" Comme source d'approvisionnement de bois de construction, " la vallée de la Bonaventure est bien supérieure à toutes celles que " nous avons vues dans la péninsule de Gaspé. L'épinette a jusqu'ici " échappée aux agents qui ont fait de si grands ravages dans les " forêts, le long des cours d'eau qui vont se jeter dans le bassin de " Gaspé, à l'est, tandis que des grandes quantités de pin restent encore " sur ses affluents."

EXTRAIT *d'un esquisse sur la Gaspésie, par* J. C. LANGELIER, *imprimée par ordre des Gouvernements Provincial et Fédéral, en 1884.*

" Constatons en passant que les plus belles forêts de la Gaspésie se trouvent dans la vallée de la rivière Bonaventure. Il y a là du pin en abondance et de la plus belle qualité, de l'épinette, du cèdre, de ce cèdre que M. Sullivan représente comme extraordinaire et bien supérieure à tout ce qu'il a vu dans toutes les autres parties de la province. Il y a dans la vallée de cette rivière suffisamment de beau pin de première qualité—on en a mesuré qui avaient trois pieds et demi et quatre pieds de diamètre au-dessus de la souche—pour faire des millions et des millions de pieds de bois carré ou scié. L'épinette

fournirait aussi son très fort contingent, sans compter le merisier et le cèdre. Et ces beaux bois se trouvent non-seulement dans la vallée principale, mais aussi dans les vallées secondaires des affluents de la rivière, ce qui est assez dire que ces riches forêts couvrent une immense étendue et peuvent alimenter presqu'indéfiniment une exploitation forestière des plus considérables et des plus lucratives."

" Cette exploitation pourrait se faire dans les conditions les plus avantageuses qu'il soit possible d'imaginer. Dans les exploitations ordinaires le transport des provisions pour les bûcherons et les bêtes de somme employées dans la forêt, à plusieurs centaines de milles des grands centres de commerce, à travers des régions où les chemins sont dispendieux à ouvrir, montueux et à peine praticables, le transport des provisions, disons-nous, constitue une dépense considérable. Ces inconvénients, ces causes de dépense n'existent pas en ce qui regarde l'exploitation des forêts de la rivière Bonaventure. Là, le terrain se prête bien à l'ouverture des chemins, et en hiver la glace, sur la rivière et ses tributaires, fournit les chemins les plus beaux et les plus unis. Puis les distances à parcourir sont peu de chose, puisqu'elles n'excèdent pas en moyenne une trentaine de milles entre les bords de la mer et le centre des belles forêts ; ce n'est rien comparativement à l'éloignement des forêts dans les autres parties de la Province. Ainsi, dans le haut de l'Outaouais, où se fait la plus grande partie des bois de pin que nous exportons, il faut transporter les provisions à des distances de deux ou trois cents milles et même plus. Pourtant plusieurs maisons qui exploitent ces forêts ont réalisé des fortunes colossales dans cette industrie. Que serait-ce donc si leurs opérations avaient été, comme cela peut se faire dans la vallée de la rivière Bonaventure, à quelques milles des endroits où l'on peut se procurer les provisions à bas prix et les transporter dans les chantiers pour une bagatelle ! "

" Enfin la descente des bois préparés, qui coûte si cher sur le Saguenay, le Saint-Maurice et l'Outaouais, en frais de glissoires, d'estacades et en manœuvres, ne coûterait comparativement rien sur la rivière Bonaventure. Ici, il n'y a besoin de rien de tout cela, pour la bonne raison que le cours de la rivière, dans toute sa longueur, n'est obstrué par aucun obstacle. " Je dois faire remarquer, dit M. l'arpenteur Sullivan, qui l'a explorée d'un bout à l'autre, que tout le long de la rivière, depuis la grève jusqu'au lac le plus éloigné (*à cinquante-deux milles et demi de la mer*) *il n'y a pas une seule chute ;* mais c'est au contraire un rapide continu, *libre de tout obstacle quelconque.*"

" Est-il possible d'imaginer une rivière plus propice à la descente du bois? Pas de chute, pas d'obstacle naturel d'une nature quelconque et courant rapide partout. Il suffit de jeter les billots à l'eau et de les laisser descendre d'eux-mêmes. En des circonstances aussi favorables, dix hommes peuvent faire l'ouvrage qui en exigerait un cent et plus sur des rivières moins avantageuses. Enfin l'estuaire de la rivière forme un havre excellent où les bâtiments peuvent charger le bois avec la plus grande facilité, protégés contre les vents et contre tout ce qui pourrait les obstruer ou les empêcher en d'autres endroits moins bien situés. Tout cela démontre clairement que, sous tous les rapports, les superbes forêts de la rivière Bonaventure peuvent être exploitées dans des conditions exceptionnellement avantageuses. C'est pour toutes ces raisons que la vallée de cette rivière et de ses nombreux affluents constitue indubitablement la plus belle région forestière de la Gaspésie, et peut-être même de la Province."

" Toutes ces données, puisées aux sources les plus authentiques et les plus autorisées, démontrent clairement que les forêts de la Gaspésie, notamment celles de la région qui borde la Baie-des-Chaleurs, entre la rivière Saint-Jean et la rivière Métapédia, sont aussi riches en bois de commerce que celles du Saguenay, du Saint-Maurice et de l'Outaouais. Il y a dans ces belles forêts de la Baie-des-Chaleurs assez de pin, d'épinette et de merisier pour alimenter pendant des années et des années un énorme commerce d'exportation. Quant au cèdre, c'est le seul endroit de la Province où l'on en trouve autant, d'aussi beaux et d'aussi gros. Le frêne et l'orme atteignent aussi des proportions colossales et pourraient fournir leur bonne part à l'exportation."

" Quant à l'exploitation de ces belles forêts, elle est des plus facile et infiniment moins dispendieuse que dans les autres parties de la Province."

" Ailleurs, il faut aller chercher le bois jusqu'à trois, quatre, même six et sept cents milles des endroits où il est embarqué à bord des navires pour être expédié en Europe. Dans la Gaspésie, les forêts les plus éloignées ne se trouvent pas à cent milles du bord de la mer. C'est déjà un avantage immense. Il en est un autre plus considérable encore. Le cours des rivières où l'on descend le bois, dans les autres parties de la Province, est accidenté, intercepté en beaucoup d'endroits par des chutes et des cascades où il est impossible de faire passer le bois, et pour éviter ces obstacles, il faut construire des glissoires et faire des travaux d'améliorations qui coûtent des sommes énormes. Il n'y a rien de tout cela dans la Gaspésie ; les forêts sont traversées par des rivières dont le cours est rapide, mais n'offre pas le moindre

obstacle sérieux à la flottaison des bois. Il suffit pour ainsi dire de les mettre à l'eau et de les laisser descendre d'eux-mêmes. Enfin le transport en Angleterre est bien moins dispendieux que de Québec et des autres ports du Canada. Outre qu'ils ont quatre ou cinq cent milles de moins à parcourir, c'est-à-dire de huit cent à mille milles pour l'aller et retour, ce qui est considérable, les navires fréquentant les ports de la Baie-des-Chaleurs, Percé, Pabos, New-Carlisle, Carleton, etc., n'ont pas un seul sou à payer pour le pilotage, quaiage, remorquage, toutes choses qui s'élèvent à des montants considérables dans les autres ports. Puis la navigation se prolonge près d'un mois de plus dans la Baie-des-Chaleurs que dans le Saint-Laurent, ce qui est encore un item qui a bien son importance."

" Toutes ces considérations montrent à l'évidence que l'industrie forestière offre les plus grands avantages et la plus belle perspective dans la Gaspésie : si elle n'a pas encore été exploitée d'une manière sérieuse et sur une grande échelle, c'est uniquement parce que les richesses des forêts de cette contrée sont généralement inconnues. Mais cette ignorance finira par disparaître et alors le commerce du bois dans la Gaspésie prendra des proportions énormes et rapportera des millions. Qui ne sait que jusqu'en 1840 on se doutait à peine qu'il existât de beaux bois de commerce dans la région du Saguenay ? Et pourtant, cette région fournit aujourd'hui son large contingent à l'exportation. L'esprit d'entreprise de la maison Price a transformé le Saguenay, et il en sera de même dans la Gaspésie du moment qu'un homme entreprenant et compétent prendra en mains l'exploitation des forêts qui recouvrent ce beau pays."

EXTRAIT *du Rapport de* JOSEPH BUREAU, *Explorateur du Gouvernement Provincial, 1885.*

" Le 4 mars, mes hommes ont campé aux fourches de la grande " Bonaventure. Il y a dans cette partie assez d'épinette et de pin. " En descendant, vers les fourches surtout, il y a beaucoup d'épinette " et de pin, tel qu'indiqué sur le plan qui accompagne ce rapport."

" Le 11 mars, j'ai campé plus bas, au confluent de la rivière des " pins et de la Bonaventure. Tout le long de la rivière, en descendant, il y a de bonnes épinettes et du bon pin."

" La vallée de la rivière Bonaventure, comme je l'ai dit plus " haut, est très riche en pin, en épinette et en cèdre. Cette rivière " est très belle et très avantageuse pour la descente du bois ; elle " est aussi très poissonneuse. La truite et le saumon y abondent, " dit-on."

La dernière exploration fût faite par EDWARD JACK, *Explorateur du New-Brunswick, en 1886. Elle dura 2 mois, et en voici des extraits :*

“ Je puis déclarer que je n'ai jamais vu une rivière qui présentât “ aussi peu d'obstacles au flottage des billots. Je n'ai pas vu un seul “ embarras à la navigation et nous n'avons pas rencontré une seule “ chute, sur le cours principal. Outre le fait que la rivière en elle-“ même est excellente pour le flottage, je dois dire qu'il y a, à son “ embouchure, un bassin capable de contenir une grande quantité de “ billots ou d'autres bois, à l'abri de tout danger, et à peu de frais.”

“ Sur la partie inférieure de la Bonaventure, se trouve un grand “ plateau de terrain élevé, borné au nord par hautes collines qui “ traversent la rivière, un peu au-dessous de l'embouchure de la “ branche ouest Sur ou près de ce plateau élevé, sont situés la “ rivière Creuse, la rivière Duval, la rivière Hall, le ruisseau Collin “ et la petite Bonaventure, et c'est là que se trouvent les plus grandes “ quantités d'épinette, de pin et de cèdre que possèdent les limites.”

“ Presque toute l'épinette qui croît sur la Bonaventure et ses “ affluents, est de l'épinette blanche. Nous avons passé trois semaines “ à explorer la rivière principale. Le plateau situé sur la partie infé-“ rieure de la Bonaventure, que nous avons aussi examiné pendant à “ peu près trois semaines, a une superficie d'environ 200 milles. En “ général il ne contient pas de terrain absolument improductif. Sur “ presque chaque acre, il y a du bois résineux d'une valeur mercan-“ tile ; le pin, qui est très fort aussi dans ce district, est ordinaire-“ ment de grande dimension.”

“ Je n'ai jamais vu de rivière comparable à la Bonaventure et à “ ses affluents pour le cèdre, j'ai eu occasion de passer deux mois “ consécutifs dans les forêts de la rivière au Poisson et de l'Allegash, “ dans le comté d'Arestook, Etat du Maine, et j'ai aussi passé quel-“ ques temps dans les forêts du Wisconsin et du Michigan, et je “ connais bien les terres à bois du Nouveau-Brunswick, mais je n'ai “ vu, nulle part, de cèdre qui puisse égaler celui de Bonaventure, soit “ en grosseur, en quantité et en qualité. Les arbres de ce bois attei-“ gnent fréquemment une hauteur de 50 à 60 pieds. Sur ces terrains, “ le cèdre ne se rencontre pas seulement en quantité considérable, “ sur le plateau élevé dont j'ai parlé, mais il est également répandu “ sur toutes les limites là où il y a une dépression sur les collines, ou “ une petite lisière de terrain entre elles. On en trouve même sur les “ cotés et les sommets des collines les plus élevées. Avec un très “ court hâlage, on peut en mettre de très grandes quantités dans la

" branche principale de la Bonaventure, d'où on peut l'amener à " l'embouchure de la rivière, pour un prix purement nominal. Ce " bois ici est sain et la grosseur en est très remarquable. Une bonne " occasion m'a été offerte de juger de la qualité de ce cèdre, pendant " que j'étais là, entre le ruisseau Collin et la rivière Duval, vu que " l'on était occupé à en faire des pièces de douze pouces carrés sur " vingt pieds de long, pour le quai de New-Carlisle, ce cèdre, pour le " quai ci-dessus, avait été pris sur un morceau de terrain qui ne contenait pas plus de cent acres, et qui n'est qu'à huit ou neuf milles du " quai. J'ai été informé, de bonne source, qu'environ mille tonnes de " ce bois carré avait été pris sur ce morceau de terre. J'ai passé là " où le bois avait été coupé, et j'ai trouvé que très peu d'arbres qui " avaient été abattus aient été laissés là à raison de défectuosité. " J'ai aussi remarqué que les souches des arbres coupés étaient spécialement saines. La moitié du cèdre qui couvrait originairement " ce lot est, dans mon opinion, encore debout. L'excellente qualité " du bois peut se constater en examinant le quai de New-Carlisle. " Je ne puis estimer la quantité de ce bois, on peut le compter par " centaines de millions de pieds, parcequ'on le trouve en abondance " sur toutes les branches de la rivière, dans les limites."

" Le peuplier-baumier est abondant et de grande dimension ; " le merisier blanc et rouge n'est pas très abondant ; le bouleau est " très abondant et souvent de grandes dimensions, l'érable dur n'est " abondant que dans un endroit, entre les rivières Hall et Duval, " l'endroit où il se trouve peut avoir un mille de large sur trois de " long."

" En terminant ce rapport je me permettrait de dire, que dans " mon opinion, le pin, l'épinette et le cèdre, sur ces limites devraitêtre coupés ensemble, il y a assez de ces espèces de bois pour exploiter, " pendant un temps illimité, des moulins considérables, et vu la rareté " de plus en plus grande de l'épinette et du pin, près de la mer, au Canada, je puis aussi déclarer que je ne connais pas de meilleures " places, pour des moulins de ce genre qu'à l'embouchure de la rivière " Bonaventure, où les bons ouvriers sont en quantité et à bon marché, " où les grèves ne sont pas à craindre et où on peut se procurer facilement et à des prix modérés tous les attelages dont on peut avoir " besoin, et je puis ajouter que je ne connais aucun endroit ou les " billots d'épinette, de pin ou de cèdre, puissent être livrés à meilleur " marché, sur le bord de la mer et où, lorsqu'ils sont livrés, on puisse " les garder dans des *booms*, avec plus de sécurité qu'on peut le faire " là."

D'après les rapports ci-dessus ; d'après notre expérience personnelle, nous sommes bien en droit de dire qu'il n'y a rien en ce moment, dans la province de Québec, qui vaille les limites de la rivière Bonaventure, comme richesse forestière, économie et facilité d'exploitation, surtout au point de vue du commerce extérieur qui prend, chaque année, une extension de plus en plus considérable. Aujourd'hui les Etats-Unis achètent, en Canada, pour environs $10,000,000 de nos bois, et cela ira toujours en augmentant, car leurs forêts, comme les nôtres, mal administrés par les exploiteurs qui croyaient ces immenses forêts inépuisables, ne rendent pas assez pour les besoins toujours croissants de la génération actuelle. On peut s'en faire une idée par la note que voici :

Notes sur l'industrie et la consommation du bois aux Etats-Unis.

" La longueur totale des chemins de fer aux Etats-Unis était de 157,615 milles en 1886, et 12,000 milles ont dû être construits en 1887."

" La quantité de bois nécessaire pour les dormants, les ponts, les stations est énorme.

" D'abord la longueur des voies construites est de beaucoup plus considérable, que celle marquée pour chaque ligne.

" On évalue à 187,500 milles la longueur des voies construites.

" En mettant 2,640 dormants par mille, le nombre total serait de 495 millions de dormants.

" Chaque dormant exige, en moyenne, 3 pieds cubes de bois ; alors, le total de bois ainsi employé serait de 1,485,000,000 pieds cubes

" Il est difficile de calculer la quantité employée pour les ponts, tréteaux et culées : 2,000 pieds par mille semble une bonne moyenne ;

" Le total, à ce compte, serait de 375 millions de pieds cubes.

" Les poteaux de télégraphe sont au nombre de 30 par mille. Ce qui fait en tout 5 millions, à une moyenne de 10 pieds cubes par poteau, cela fait encore 50 millions de pieds.

" Mais pour chaque pied cube prêt à être employé, il faut 1 pied $\frac{2}{3}$ de bois rond.

" Ainsi le total du bois brut employé est de 3,150,000,000 de pieds cubes.

" Il est impossible de se figurer ce que représente ce chiffre."

" La durée d'un dormant est de près de 7 ans, et la durée du bois employé dans la construction est de dix ans."

" Pour entretenir les voies actuelles, il faut 70,714,286 dormants nouveaux par an ; en ajoutant la quantité qui est nécessaire pour entretenir les ponts annuellement, on arrive à 250 millions de pieds cubes."

" Si on évalue à 5,000 milles la longueur des nouveaux chemins construits tous les ans, il faudra encore 13,200,000 nouveaux dormants, et 10,000,000 de pieds de bois, pour ponts, tréteaux, stations ;"

" En somme, la consommation annuelle est de 305,712,858 pieds cubes "

" On calcule qu'il faut, pour subvenir à ces besoins, tout le bois employable de 296,847 acres de terre bien boisée par année, en admettant que chaque acre fournisse 300 dormants. "

" A une pareille consommation, il n'y a pas de doute que quelques grandes que puissent être les ressources, il doit arriver un jour ou elles s'épuiseront."

" Aux Etats-Unis, le moment approche, et déjà les compagies sont obligé de recourir aux moyens de conservation usités en Europe."

Dans les circonstances actuelles, prenant en sage considération les fautes du passé, une administration prévoyante qui exploiterait les limites de Bonaventure avec discernement, comme on le fait depuis longtemps en Europe, pour les forêts appartenant à l'Etat, en retirerait un revenu considérable pendant de longues années.

Pour exemple, nous pouvons citer les forêts de l'Etat en France, dont l'étendue est de 1,048,907 hectares et qui rapportent 32,871,969, francs un peu plus de dix francs par acre et par année. Ce serait, pour 250,000 acres, grandeur des limites de la Bonaventure, un revenu de 2,500,000 francs ou 500,000 piastres par année de bénéfice net. (1)

Tout en approuvant l'organisation française, que nous aimerions à voir mettre en pratique, en cette occasion, nous serons plus modeste dans l'appréciation des revenus.

Nous supposons la forêt de la Bonaventure divisée en vingt parties égales, pour l'exploitation, et qu'un vingtième, 12,500 acres, soit mis en coupe réglée. Chaque année nous aurons une rotation de

---

(1) Il existe, en Europe, des forêts plantés de bois résineux, appartenant à des particuliers, cultivés et exploités en couple réglées qui ont rapportés des sommes considérables.

La forêt de Kainika, en Galicie, (Pologne Autrichienne,) a rapporté 160 piastres de l'acre—soit pour 250,000—$40,000,000.

La forêt Riskerwiss, (Haut-Rhin) a produit environ 600 sapins à l'acre, valant 1,600 piastres l'acre.

Des forêts de sapin dans les Vosges ont atteint le prix de 4,000 piastres l'acre, ce qui représenterait pour 250,000 acres, une somme énorme.

vingt ans. La première partie exploitée, aurait ainsi vingt années pour grossir son jeune bois, (qu'on aurait laisser à dessein,) qui alors serait de nouveau en état de subir une autre coupe, et ainsi pour les autres divisions, qui, bien conduite et amenagées, donnerait des revenus perpétuels et importants.

Il est bien raisonnable de compter que chaque lot de 12,500 acres fournirait la proportion de deux cent mille billots de bois de sciage (la première coupe surtout,) ce qui représente seulement une moyenne de seize (16) billots de toises par acre, valant l'un dans l'autre, pin, épinette, merisier et autres la somme de $1.40 le billot manufacturé scié et mis à bord, cela donnerait une somme annuelle de $280,000.

Si l'on considère :

La richesse forestière des limites ;

La facilité d'exploitation pour la sortie des billots ;

La commodité du bassin pour le sciage ;

Les facilités d'embarquement, etc., etc.

L'on peut supposer à bon droit un bénéfice *net*, que nous estimons *au minimun* à cent soixante mille piastres par année, 800,000 francs.

Maintenant supposant un capital de 500,000 piastres engagé dans cette entreprise. Ce qui est plus qu'il ne faut pour acheter les limites, les exploiter et faire une très bonne organisation. Nous pouvons assurer et démontrer que cette somme produirait un intérêt annuel d'au moins 30 à 32 %. Le tout est calculé au minimum.

V. VANNIER.

P. S.—Les rapports dont il est fait mention ci-dessus se trouvent à la Bibliothèque du Parlement, à Québec.

Québec, 16 septembre 1889.